

«la plateforme» – la voix forte des professionnel-le-s

c/o Société suisse des employés de commerce
Reitergasse 9
Case postale
CH-8021 Zurich

info@die-plattform.ch
die-plattform.ch/fr

Aperçu de la session de printemps 2 – 20 mars 2026

Recommandations

Conseil national

N°	Objet	Consultation	Recommandation	
25.063	Programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération	3.3.2026	Tenir compte des demandes	●
26.3003	Etude sur un changement de paradigme dans le système fiscal face aux évolutions causées sur le marché du travail par l'intelligence artificielle	17.3.2026	Approbation	●

Conseil des Etats

N°	Objet	Consultation	Recommandation	
25.300	Introduction d'un congé parental fédéral	3.3.2026	Approbation	●
20.406	Les entrepreneurs qui versent des cotisations à l'assurance-chômage doivent être assurés eux aussi contre le chômage	3.3.2026	Approbation	●
25.3424	Rendre plus attrayante dans l'AVS la poursuite volontaire du travail après l'âge ordinaire de la retraite	5.3.2026	Approbation	●
25.063	Programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération	9.3.2026	Tenir compte des demandes	●
24.3587	Mettre en place un «pour-cent de sécurité» temporaire pour le financement transitoire de l'AVS et de l'armée	12.3.2026	Rejet	●
25.4398	Limitation des rachats dans le deuxième pilier. Analyse des conséquences fiscales et du but de la prévoyance professionnelle	12.3.2026	Approbation	●
25.304	Pour un soutien concret aux défis croissants de la formation professionnelle duale. Introduisons l'obligation, pour toutes les professions, d'une deuxième langue au choix dans la formation des apprentis et apprenties	17.3.2026	Rejet	●
24.096	Loi fédérale permettant d'étendre le champ d'application de la convention collective de travail.	17.3.2026	Rejet	●
24.073	Mise en œuvre et financement de l'initiative pour une 13 ^e rente AVS	19.3.2026	Tenir compte des demandes	●

Highlights

Formation

- [25.063](#) Objet du Conseil fédéral (traitement par le Conseil national et le Conseil des Etats)

Programme d'allégement budgétaire 2027 de la Confédération

Renonciation aux coupes budgétaires dans la formation continue.

Le programme d'allégement budgétaire a de graves conséquences, en cas de suppression complète de financements existants: de nombreuses organisations et entreprises qui y sont liées seraient alors menacées de disparition. La suppression des dispositions relatives à l'encouragement dans la loi sur la formation continue (mesure 29) toucherait directement les organisations de formation continue et les adultes ayant besoin d'une formation continue. Le système de formation continue en Suisse serait gravement affaibli, les programmes de promotion des compétences de base des adultes seraient supprimés et les coûts induits pour l'AC et l'aide sociale seraient également considérables selon le Conseil fédéral. La plateforme, qui représente les professionnel-le-s des métiers des services et de la connaissance, pour lesquels les besoins en formation continue dans le domaine des compétences numériques ont massivement augmenté, plaide donc en faveur de l'abandon de la mesure 29.

- [25.304](#) Initiative cantonale TI (traitement par le Conseil des Etats)

Pour un soutien concret aux défis croissants de la formation professionnelle duale. Introduisons l'obligation, pour toutes les professions, d'une deuxième langue au choix dans la formation des apprentis et apprenties

Les exigences métier doivent rester au centre des préoccupations.

La connectivité de la formation duale est une exigence centrale de la plateforme. La proposition comporte toutefois quelques lacunes importantes: l'extension du programme obligatoire pour tous les CFC n'est pas axée sur le marché du travail et peut représenter une charge supplémentaire pour les apprenti-e-s, en particulier pour ceux et celles qui ont besoin d'un soutien. Les 60 à 120 périodes d'enseignement supplémentaires devraient probablement être compensées ailleurs, ce qui pourrait se faire au détriment de compétences professionnelles clés. Les coûts supplémentaires et l'assurance qualité d'une matière supplémentaire – là où cela n'est pas encore prévu – devraient être garantis afin de mettre en œuvre une deuxième langue efficacement. Les branches (Ortra) jouent un rôle central dans l'organisation de la formation professionnelle et ne devraient pas être surréglementées. Une alternative pourrait consister à proposer une deuxième langue comme matière facultative dans les professions où elle n'a pas de lien avec le métier, et comme matière obligatoire (si ce n'est pas déjà le cas) dans les professions pour lesquelles elle présente un besoin ou un intérêt évident. Dans tous les cas, l'enseignement doit être axé sur la profession et orienté vers la pratique, avec un intérêt clairement identifiable pour les apprenti-e-s.

Sécurité sociale

- [25.3424](#) Motion (traitement par le Conseil des Etats)

Rendre plus attrayante dans l'AVS la poursuite volontaire du travail après l'âge ordinaire de la retraite

Systèmes d'incitation pour la réforme de l'AVS.

La motion demande une augmentation des suppléments sur le montant de la rente en cas d'ajournement de cette dernière et le maintien ou l'augmentation du taux de réduction de la rente de vieillesse en cas de retraite anticipée. La plateforme salue le fait que le Conseil fédéral intègre les mesures proposées dans la motion à la prochaine révision de l'AVS, l'AVS2030.

● [24.073](#) Objet du Conseil fédéral (traitement par le Conseil des Etats)

Mise en œuvre et financement de l'initiative pour une 13^e rente AVS

Seule la proposition minoritaire pour la version du Conseil national garantit l'équité entre les générations.

La 13^e rente AVS, acceptée par le peuple malgré l'absence de financement, doit être financée jusqu'à la prochaine réforme en 2030. Ce financement temporaire proposé par le Conseil national est un compromis pragmatique. Il n'est pas admissible qu'à l'approche de la prochaine réforme de l'AVS, un financement permanent soit mis en place à la charge des employeurs et des employé-e-s, voire un financement «de réserve» pour couvrir d'éventuelles convoitises futures. Le financement par la TVA concerne tout le monde de la même manière, en particulier celles et ceux qui bénéficient de ce paiement supplémentaire.

Spotlight: Conseil politique

Notre membre du Conseil politique **Dominik Blunschy** a déposé la motion suivante sur le thème de la numérisation. Elle sera traitée le 12 mars 2026 au Conseil des Etats.

24.3908 MOTION (BLUNSCHY) (TRAITEMENT PAR LE CONSEIL DES ETATS)
ESSAI PILOTE DE RÉCOLTE ÉLECTRONIQUE DE SIGNATURES AU MOYEN DE
L'INFRASTRUCTURE DE CONFIANCE MISE EN PLACE POUR L'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE



La récolte électronique de signatures est aujourd'hui monnaie courante. Toutefois, les récoltes de signatures – même sur papier – sont encore vulnérables aux tentatives de fraude et plusieurs cas de ce type ont été rendus publics ces dernières années. Afin de simplifier le processus et d'en renforcer la sécurité, l'intervention propose de lancer le processus de récolte électronique déjà engagé sous la forme d'un essai pilote dans le cadre de l'infrastructure de confiance sur laquelle repose l'identité électronique, disponible cette année. Cela permettra de réduire au minimum les falsifications de signatures, les violations de la politique de protection des données et les cyberattaques.

Associations membres de la plateforme

société des employés
de commerce
ensemble, façonnons l'avenir.

 **Angestellte
Schweiz**

 **SWISS
LEADERS**

 **Swiss
Accounting**

 **SALESSWISS**

 **SWISS
ENGINEERING**
STV UTS ATS